

de tems, l'Empereur & sa Maison auront en attendant les Pays-Bas Autrichiens pour hypothèque : Qu'il les rendra aussi-tôt que l'arrondissement projeté sera formé, & qu'il en aura été mis en possession : Que si les Pays-Bas n'étoient pas suffisans pour former provisionnellement ces six millions de revenu, on y suppléera par une somme d'argent, payable annuellement, & qui sera employée à l'entretien d'un Corps de Troupes proportionné à cette somme. 4. Que l'Empereur promet d'interposer ses bons offices pour terminer à l'amiable les différends survenus entre l'Espagne & la Grande-Bretagne. 5. Qu'il promet de même ses bons offices pour accommoder les différends entre l'Espagne & la Cour de Vienne; de maniere que la paix se fasse entre ces deux Cours, au moyen de quelque cession en Italie, sur laquelle on pourroit s'accorder, & en attendant convenir d'un armistice pour avoir le tems de traiter. 6. Que l'Empereur & les Puissances médiatrices garantiront la présente paix solennellement & en la meilleure forme. 7. Qu'aussi-tôt que le calme sera rétabli de cette maniere en Allemagne, l'Empereur joindra ses Troupes avec celles de l'Empire, pour y consolider le repos public : Qu'il consultera avec les Electeurs, Princes & Etats sur les mesures à prendre, afin que le bien de la Patrie s'accroisse, que tous les maux en soient détournés, & que l'Empire Romain devienne toujours de plus en plus respectable à tous ses voisins; tellement que son amitié soit recherchée & son courroux redouté : Qu'enfin il espère, avec le concours des Etats & de